

La mise en place de circuits courts en biologie & radiologie

Les examens médicaux complémentaires sont primordiaux pour confirmer ou infirmer le diagnostic du médecin.

Il s'avère que sur certains territoires, l'accès à ces derniers est problématique : délais de rendez-vous et/ou d'obtention des résultats longs, nécessité de se déplacer loin pour les patients. Forte de ces constats, la CPTS Sud Marne a mis en place des circuits courts en biologie et en radiologie pour apporter une réponse collective adéquate.

Découvrez de quelle manière les acteurs de la CPTS ont collectivement trouvé des solutions avantageuses pour les professionnels de santé ainsi que pour les patients.



Retour d'expérience recueilli lors d'une interview réalisée par l'URPS ML Grand Est auprès de la CPTS Sud Marne et plus particulièrement :

- Dr LACHERAY, Président
- Mme DORE-ROTH, Coordinatrice

que nous remercions chaleureusement.

SOMMAIRE

01	Présentation de la CPTS Sud Marne	P2
02	Origine des circuits court en biologie et radiologie	P2
03	Étapes de mise en place des circuits	P3
04	Impacts de ces actions sur le territoire	P3
05	Les prochaines étapes à venir	P4
06	Le mot de la fin	P4

La CPTS Sud Marne en quelques chiffres



Création en 2022



26 400 habitants



74 communes



70 adhérents

Le territoire de la CPTS Sud Marne est principalement rural, sur les 74 communes de notre territoire, 84 % comptent moins de 500 habitants.

La ville la plus importante est Sézanne, avec environ 5 000 habitants. Elle est relativement isolée, à environ 30-35 km des plus grandes villes voisines comme Épernay et Romilly-sur-Seine (Aube). Cette dispersion de la population et la distance des plateaux techniques créent des défis en matière d'accès aux soins.

Le territoire se caractérise également par un accès limité aux transports en commun, ce qui complique davantage l'accès aux soins pour les patients, notamment ceux vivant dans les communes les plus isolées.

Qu'est-ce qui vous a poussé à développer des circuits courts en biologie et en radiologie?

Tout d'abord, un circuit court, c'est un dispositif qui permet de raccourcir les délais entre la consultation, les examens médicaux complémentaires et l'obtention de leurs résultats, en les réalisant localement et rapidement. Nous sommes dans une zone très rurale, avec des communes très dispersées et des habitants qui doivent souvent faire de longues distances pour accéder aux soins.

Par exemple, pour des examens de biologie, les échantillons étaient envoyés à Épernay ou même à Reims, et obtenir les résultats pouvait prendre 4 à 5 heures. Lors d'une suspicion de pathologie nécessitant une prise en charge rapide, comme une appendicite, les délais nous empêchaient d'agir rapidement.

En outre, les services d'urgence sont souvent saturés, et il arrive même qu'il n'y ait pas d'urgentiste disponible certaines journées. Il devenait crucial de trouver une solution pour éviter d'envoyer systématiquement les patients aux urgences et réduire cette pression sur les hôpitaux. En mettant en place des circuits courts, notre idée était de faire gagner, on pourrait faire gagner du temps aux patients, éviter des déplacements inutiles, et permettre aux médecins d'avoir les outils nécessaires pour poser un diagnostic plus rapidement, sans perdre de temps.

Il faut souligner que ces circuits sont vraiment partis des besoins des professionnels de santé sur le terrain. Ils avaient des problèmes récurrents avec le délai des résultats d'examens et les difficultés pour réaliser des diagnostics complets. Avec les circuits courts, il est désormais possible d'obtenir des résultats d'analyses en moins d'une heure et demie, et ça change tout dans la prise en charge des patients. Cela permet d'éviter d'envoyer des gens à l'hôpital pour rien et de prendre des décisions plus rapidement, directement sur place.

Au final, c'est une solution qui améliore l'accès aux soins et la qualité de prise en charge pour tout le monde.

Quelles ont été les différentes étapes de mise en place de ces circuits courts?

Circuit court Biologie

Après avoir identifié le besoin de réduire les délais de certains examens, nous avons réuni les médecins et le laboratoire Bioxa de Sézanne par l'intermédiaire du Dr Urano et de Mme Low, responsable non biologiste du laboratoire.

Ces premières discussions ont permis d'identifier des examens prioritaires pouvant être réalisés rapidement par le laboratoire. Nous avons défini collectivement :

- la numération de formule sanguine
- la CRP (protéine C-réactive)
- les troponines, pour les pathologies cardiaques

Ensuite, nous avons défini un protocole clair, en partenariat avec le laboratoire qui s'est engagé à fournir les résultats en moins d'une heure et demie. Une fois le protocole validé, nous l'avons communiqué aux professionnels concernés par le protocole, avec les informations nécessaires (contacts directs, horaires ...)

Circuit court Radiologie

Une fois ce premier circuit en biologie bien établi, nous nous sommes rendu compte qu'il manquait un autre maillon essentiel pour compléter le diagnostic rapide : l'imagerie. Le besoin d'une imagerie rapide, notamment pour confirmer ou infirmer une appendicite ou une pyélonéphrite, était évident. Plutôt que d'envoyer systématiquement les patients aux urgences pour des scanners ou échographies, nous avons travaillé avec le Groupement Hospitalier Aube Marne ainsi que le Dr Simon Kack, médecin radiologue urgentiste, qui a accepté de réserver des créneaux spécifiques pour les urgences locales. Là encore, un protocole a été mis en place pour que les médecins généralistes puissent avoir accès à ces créneaux, et ainsi compléter rapidement leurs diagnostics. En pratique, cela permet aux médecins de demander une échographie en urgence le jour même, sans passer par les urgences hospitalières, ce qui simplifie énormément la prise en charge.

Quels sont les impacts sur le territoire de la CPTS? Avez-vous des premiers résultats à partager?

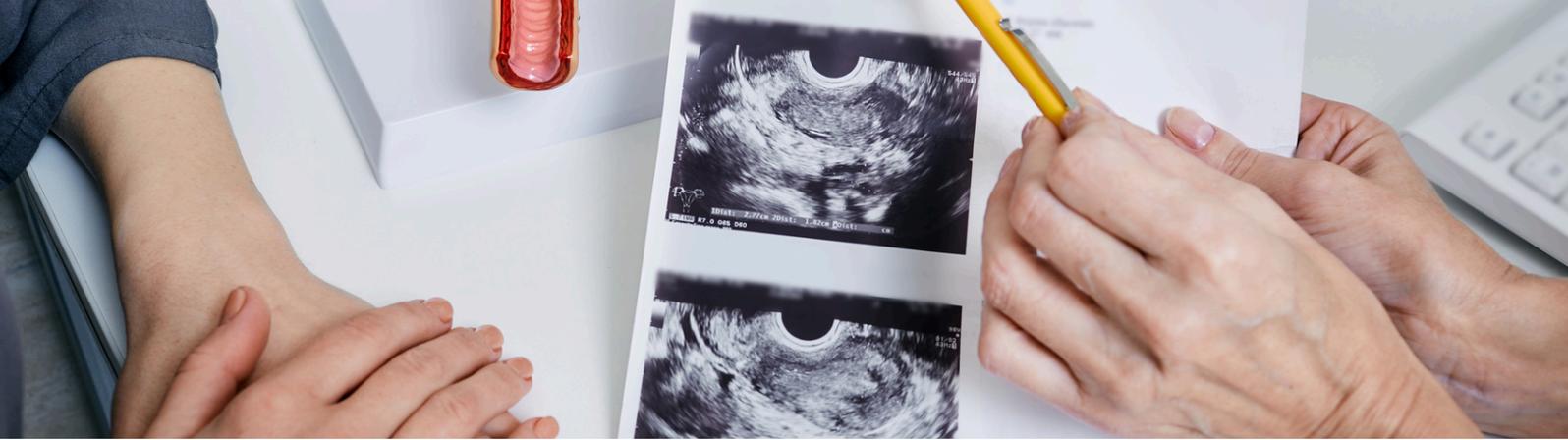
Les impacts des circuits courts sur notre territoire sont déjà visibles, même si nous n'avons pas encore de statistiques précises à partager. D'un point de vue pratique, le premier effet est une réduction significative des délais pour poser des diagnostics urgents. Cela améliore la prise en charge des patients, notamment dans les cas où des pathologies doivent être confirmées ou éliminées rapidement.

Un autre bénéfice majeur pour les patients est qu'ils n'ont plus besoin de faire de longs déplacements pour obtenir une échographie en urgence. Sur un territoire rural comme le nôtre, cela représente un réel gain en confort et en temps, d'autant plus que les transports en commun sont souvent limités.

Un autre point important est l'équité dans l'accès aux soins. Avant, certains médecins avaient des contacts directs avec des spécialistes pour obtenir des créneaux en urgence, mais cela restait informel et dépendait des réseaux personnels. Avec ces circuits courts, nous avons mis en place un protocole structuré et mutualisé, accessible à tous les médecins du territoire. Cela permet à chaque patient, quel que soit son médecin, d'avoir les mêmes chances d'accéder rapidement à des soins spécialisés. Ce système assure une prise en charge équitable pour tous, indépendamment des relations individuelles que certains professionnels de santé pouvaient avoir auparavant.

Ces résultats très encourageants renforcent l'idée que ces circuits courts sont bénéfiques pour tous, patients comme professionnels de santé.





Avez-vous d'autres idées de circuits courts à développer sur votre territoire ?

Les prochaines étapes pour la CPTS Sud Marne visent à continuer l'amélioration et l'élargissement des circuits courts.

D'abord, nous prévoyons de mettre en place un circuit court en imagerie gynécologique. Une sage-femme de notre territoire, récemment formée à l'échographie, va permettre de répondre à des besoins spécifiques, comme la détection rapide des grossesses extra-utérines.

Ce circuit viendra compléter l'offre actuelle et offrira aux patientes un accès rapide à des examens gynécologiques d'urgence.

Mais le projet de santé de la CPTS Sud Marne n'est tourné uniquement vers les circuits courts, c'est un projet qui vit et se développe, en partant toujours des besoins concrets des professionnels de santé sur le terrain. Cela commence par des échanges réguliers au sein de la CPTS, lors de réunions ou de groupes de travail. Nous encourageons chaque acteur à remonter les difficultés ou les problèmes qu'il rencontre dans sa pratique quotidienne. C'est à partir de là que nous identifions des situations récurrentes qui pourraient bénéficier de solutions comme les circuits courts ou d'autres dispositifs.

Ensuite, nous mettons en place une concertation large en incluant les professionnels concernés par le projet, qu'ils soient médecins, infirmiers, paramédicaux ou autres. Cette étape est cruciale pour s'assurer que le projet répond bien aux besoins de tous et qu'il est réalisable. Par exemple, pour les circuits courts déjà en place, nous avons travaillé avec des laboratoires et radiologues locaux pour voir ce qui pouvait être fait de manière concrète et rapide.

La CPTS a vocation à rester un espace d'échanges et de coopération, où chaque acteur peut contribuer à améliorer la prise en charge des patients.



Le mot de la fin

En résumé, la philosophie de notre CPTS est claire : présentez-nous vos difficultés, elles seront étudiées par la CPTS qui essaiera d'y trouver une réponse. Nous partons toujours des besoins concrets du terrain, et nous travaillons ensemble pour trouver des solutions pratiques qui améliorent l'accès aux soins. Nous tenons aussi à être transparents : nous ne promettons pas l'impossible, mais nous faisons tout pour proposer des réponses réalistes et adaptées. C'est en restant à l'écoute et en gardant cette approche pragmatique que l'on continue à avancer.